

Dieu a-t-il cessé de se révéler?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 2

~ 1689 1.1 ~

La révélation étant complète, Dieu a cessé de se révéler, mais il continue d'illuminer les croyants afin que ceux-ci comprennent sa Parole. ~ Hébreux 1.1-2

La confession de foi de 1689 est cessationniste, elle enseigne que le canon de l'Écriture est fermé et que, par conséquent, les dons de révélations ont cessé parce que Dieu a mis le mot final à sa révélation. Voici comment cette compréhension est exprimée dans la confession de foi au tout premier paragraphe :

C'est pourquoi il a plu à Dieu de se révéler à plusieurs reprises et de plusieurs manières et de faire connaître sa volonté à son Église. Ensuite, il a plu de même au Seigneur de mettre la dite Écriture tout entière par écrit, pour que la vérité soit préservée et mieux propagée, et pour que l'Église soit d'autant plus sûrement établie et affermie, en face de la corruption de la chair, de la malice de Satan et du monde, ainsi, l'Écriture sainte est indispensable, Dieu ayant cessé de manifester sa volonté de cette manière à son peuple comme il l'avait fait jusque-là.

Tout d'abord la confession distingue entre la révélation spéciale non écrite et l'Écriture elle-même. Avant que le processus d'inscripturation de la Parole de Dieu débute et pendant qu'il était en cours, Dieu a parlé à plusieurs reprises et de plusieurs manières. Il a principalement parlé par les prophètes qui reçurent des oracles et des visions. Puis Dieu a commencé à mettre sa Parole par écrit (2 Tm 3.16) *pour que la vérité soit préservée et mieux propagée, et pour que l'Église soit d'autant plus sûrement établie et affermie*. La révélation a été progressive, elle fut semblable à un lever de soleil qui brille et éclaire de plus en plus jusqu'à ce qu'il arrive à son zénith. Les révélations qui s'ajoutaient devaient être en harmonie avec les révélations précédentes (Es 8.19-20 ; Rm 12.6). De plus, il y avait une unité et une continuité dans révélations divines, car leur but était de faire connaître Christ et la rédemption qui est en lui : Jean 5.37-39 ; Luc 24.27 ; 1 Pierre 1.10-12.

La doctrine réformée du cessationnisme repose sur la complétude de la révélation telle que l'Épître aux Hébreux l'affirme en ouverture :

Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, ² Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel il a aussi créé le monde, ³ et qui, étant le reflet de sa gloire et l'empreinte de sa personne, et soutenant toutes choses par sa parole puissante, a fait la purification des péchés et s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts. (Hé 1.1-3)

Ces versets contrastent les révélations partielles et inachevées antérieures à l'incarnation du Fils de Dieu avec la Parole finale de Dieu en son Fils. L'Ancien Testament révélait Dieu en Christ, mais de manière incomplète ; le Nouveau Testament achève cette révélation. *L'incarnation marque le commencement des derniers jours; il s'agit de la phase finale du plan divin de*

rédemption et de sa révélation (Ga 4.4). En parlant par le Fils (le texte dit littéralement : *Dieu nous parla en Fils*), Dieu a mis le mot final à sa Parole. Il donna ainsi à son peuple une pleine révélation de lui-même en Jésus-Christ et acheva par lui l'œuvre du salut. Il n'y a plus rien à ajouter à la rédemption, ni à sa révélation, ni à la révélation de Dieu lui-même. Les Écritures sont maintenant complètes et sont suffisantes, car elles révèlent *toute connaissance qui sauve*.

La révélation étant maintenant complète par les Écritures, nous croyons que le canon, c'est-à-dire « la règle suffisante, certaine et infaillible de toute connaissance qui sauve », est maintenant fermé. Là se trouve une importante différence entre les chrétiens protestants et catholiques romains. Ces derniers croient que le canon est demeuré ouvert ; ainsi furent canonisés des conciles, des saints et des doctrines de l'Église. Le cessationnisme croit au contraire que la règle de foi –le canon– est fermée parce que la révélation est complète et suffisante. Nous croyons à la nécessité d'interpréter l'Écriture et nous recevons le témoignage historique de l'Église concernant l'Écriture, mais ces interprétations et témoignages ne sont pas canoniques puisque contrairement aux Écritures ils ne sont pas infaillibles.

L'infaillibilité n'appartient qu'aux Écritures (Jn 10.35 ; Mt 5.18 ; 24.35) ; elle fut promise aux apôtres pour mener à bien leur mission (Jn 16.12-14 ; Mt 16.18-19). Les apôtres, qui sont le fondement de l'Église (Ep 2.20), avaient pour mission de mettre en lumière tout ce qui était encore caché dans le plan divin de rédemption. L'apôtre Paul décrit ainsi la mission apostolique qu'il a reçue :

³C'est par révélation que j'ai eu connaissance du mystère sur lequel je viens d'écrire en peu de mots. ⁴En les lisant, vous pouvez vous représenter l'intelligence que j'ai du mystère de Christ. ⁵Il n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant par l'Esprit aux saints apôtres et prophètes de Christ. ⁶Ce mystère, c'est que les païens sont cohéritiers, forment un même corps, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Évangile, ⁷dont j'ai été fait ministre selon le don de la grâce de Dieu, qui m'a été accordée par l'efficacité de sa puissance. ⁸A moi, qui suis le moindre de tous les saints, cette grâce a été accordée d'annoncer aux païens les richesses incompréhensibles de Christ, ⁹et de mettre en lumière quelle est la dispensation du mystère caché de tout temps en Dieu qui a créé toutes choses (Ep 3.3-9)

C'est donc par l'apostolat que Dieu a complété les Écritures saintes. Les apôtres furent les envoyés plénipotentiaires du Christ ; par eux il continua les œuvres qu'il avait commencées pendant son ministère terrestre et il fut pleinement révélé au travers d'eux (Jn 14.12 ; Hé 2.3-4 ; 2 Co 2.2). L'apostolat n'a pas été transmis aux successeurs des apôtres ; les apôtres n'ont pas établi d'autres apôtres. L'apostolat a été achevé et complété par les apôtres eux-mêmes qui, au terme de leur mission, ont confié le ministère de la Parole à des pasteurs (2 Tm 4.5-8). Dorénavant, les serviteurs du Seigneur doivent simplement garder la Parole apostolique et la confier à d'autres ; mais la Parole de Dieu a été transmise une fois pour toutes (2 Tm 2.2 ; Jd 1.3).

Les réformés ont donc conclu que si le canon est maintenant fermé, si la règle de la foi est fixée et complète, il va de soi que Dieu a « cessé de manifester sa volonté de cette manière à son peuple comme il l'avait fait jusque-là ». *Autrement dit, les révélations partielles et*

incomplètes ont maintenant cessé au sein du peuple de Dieu puisque celui-ci possède la révélation parfaite et entière dans les Écritures saintes.

Certains croyants, tout en confessant que le canon est fermé, croient que Dieu peut encore se révéler directement par des révélations extrabibliques. La question n'est pas de savoir si Dieu *peut* se révéler ainsi, mais si cela est sa manière normale de se révéler et si les croyants doivent chercher et attendre ce genre de révélations maintenant que le canon est fermé. Dieu peut se révéler de n'importe quelle façon, cependant il tient les hommes responsables de recevoir sa révélation dans les Écritures et de s'en tenir à elle seule : « *Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.* » (Lc 16.29).

Terminons avec une importante distinction entre la révélation et l'illumination. *La révélation consiste à faire connaître ce qui est inconnu tandis que l'illumination consiste à faire comprendre ce qui est révélé.* Nous croyons qu'il n'y a plus de nouvelles révélations, cependant le Saint-Esprit continue d'illuminer les croyants de telle sorte qu'ils comprennent ce qui leur était inconnu et peuvent appliquer l'Écriture à leur vie d'une façon qui leur est nouvelle. La révélation est terminée, mais l'illumination de la révélation se poursuit. La Bible n'enseigne pas une illumination qui serait détachée de la révélation. Autrement dit, Dieu ne nous révèle pas des choses qui ne sont pas contenues dans la Bible. Assez souvent, ceux qui recherchent d'autres révélations que la parfaite révélation que Dieu a déjà donnée s'appauvrissent eux-mêmes en négligeant les trésors de la Parole de Dieu à laquelle nous faisons bien de prêter attention (2 P 1.19).